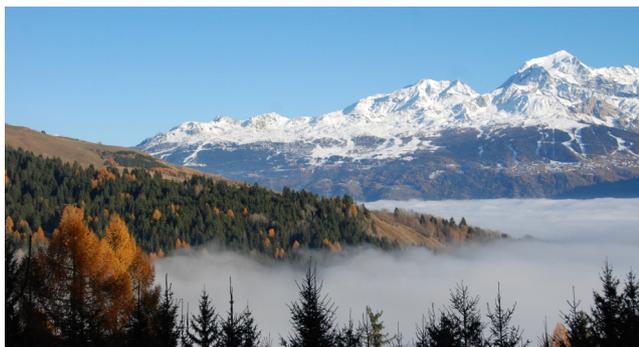


2014

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Rapport de Développement Durable 2014 Mode d'emploi | 3 |
| Un profil développement durable pour mesurer le bien-être en Savoie | 4 |
| L'état d'avancement du plan climat energie territorial | 5 |
| ▶ Le Département lutte contre le changement climatique et préserve la qualité de l'air | 6 |
| ▶ Le Département préserve la biodiversité, protège les milieux et les ressources | 13 |
| ▶ Le Département s'engage en faveur de la production et la consommation responsable | 16 |
| ▶ Le Département promeut la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations | 22 |
| ▶ Le Département favorise l'épanouissement de tous les êtres humains à tous les ages de la vie | 29 |
| ▶ La gouvernance | 36 |
| Glossaire | 38 |

Depuis 2012, au titre de l'article 255 de la loi Grenelle, le Conseil général a pour obligation de présenter « un rapport sur la situation en matière de développement durable ».

Allant au-delà de cette obligation, le Département de la Savoie s'est emparé de l'exercice pour illustrer sa politique de développement durable, en présentant des réalisations concrètes et emblématiques du travail mené dans les directions en 2014.

COMMENT LIRE CE RAPPORT ?

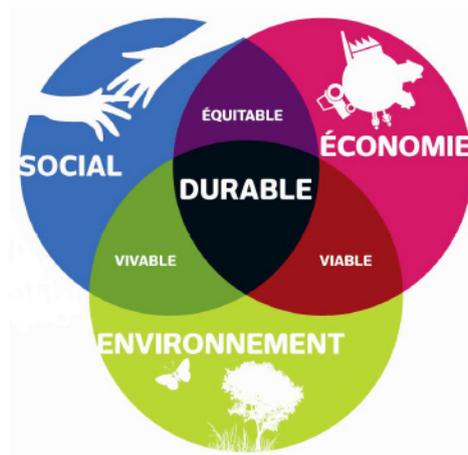
Après un bref chapitre introductif qui présente la démarche de profil développement durable et l'avancée du plan climat, le rapport s'organise autour de 6 chapitres : un pour chacune des 5 finalités du développement durable et un pour la gouvernance.

Chaque chapitre est organisé de la même façon :

- la présentation de l'indice synthétique (sauf pour le climat) : en un chiffre, l'état du territoire en matière de développement durable,
- l'agenda développement durable : une sélection d'actions ponctuelles menées en 2014,
- les nouvelles politiques : les grandes orientations ou réorientations des politiques,
- les actions phares : projets particulièrement emblématiques du développement durable,
- les projets 2015 : ce qui est prévu, ce qui reste à faire.

Afin d'améliorer la distinction entre ce que fait le Département et ce qu'il aide, 3 niveaux d'actions seront distingués :

- le Département exemplaire : action menée en interne
- le Département réalise : action menée sur le territoire
- le Département aide.



UN TRAVAIL TRANSVERSAL QUI A MOBILISÉ L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT

La construction du rapport est un exercice transversal qui a mobilisé l'ensemble des services. L'engagement et l'implication croissante des agents doivent être soulignés. Ils illustrent la diffusion progressive du développement durable dans les cultures professionnelles.

En parallèle, les commissions thématiques ont été mobilisées pour sélectionner les actions phares, particulièrement emblématiques de leurs travaux en 2014.

UN PROFIL DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MESURER LE BIEN-ÊTRE EN SAVOIE

Depuis le milieu du 20^{ème} siècle, l'indicateur phare pour mesurer la croissance d'un territoire est le Produit Intérieur Brut (PIB). Cependant, il présente de nombreuses limites qui le rendent inapte au jugement de l'état de bien-être ou de progrès d'une société.

Par exemple, il ne « compte pas » la biodiversité et les paysages montagnards, le bénévolat ou le travail domestique. Pour autant, ces éléments « comptent » : ils contribuent au bien-être des Savoyards sur le territoire.

Comment dès lors mesurer cette richesse que représente la biodiversité des écosystèmes savoyards ? Ses paysages ? Ses habitants ? Comment mesurer le bien-être sur le territoire ?

Depuis 2 ans, une dizaine de Départements, sous la houlette de la Gironde, utilise **des indices synthétiques** qui constituent **un profil de développement durable**.

Ils permettent de visualiser, en une donnée unique, une pluralité d'éléments (que l'on appelle indicateurs élémentaires) et de bénéficier d'une vision simple et claire du développement durable sur le territoire, actualisable chaque année.

Ces indices ne permettent pas de mesurer la performance des politiques du Département. Ils n'évaluent pas la politique menée, mais l'état du territoire.

A ce titre, ils peuvent permettre :

- de mesurer l'impact des politiques du Département sur le territoire (par ex. la politique menée en faveur de l'insertion contribue-t-elle à stabiliser voire à réduire la croissance du chômage sur le long terme ? Les politiques environnementales contribuent-elles à préserver la biodiversité ?)
- de mettre en avant les forces, faiblesses et enjeux présents sur le territoire pour cibler là où il semble nécessaire d'agir.

Ainsi, ces indices, bien qu'ayant avant tout une vertu pédagogique, revêtent également une portée opérationnelle.

Les 5 indices présentés dans le rapport en préambule de chaque chapitre sont :

- ∞ l'indice de cohésion sociale,
- ∞ l'indice de bien-être humain,
- ∞ l'indice de qualité de l'environnement,
- ∞ l'indice de production et consommation responsable,
- ∞ l'indice de gouvernance.

Ces indices permettent de dresser un «état des lieux» développement durable du territoire, situant le Département par rapport à une moyenne ou à une tendance nationale.

Pour 2015, les services du Département de la Savoie travailleront sur l'élaboration d'un dernier indice - l'indice de vulnérabilité climatique des territoires de montagnes - qui permettra ainsi d'avoir une vision exhaustive de l'ensemble des finalités du développement durable.



Les limites des indices

Ces indices sont fabriqués à partir d'un ensemble d'indicateurs élémentaires, sélectionnés parmi une quantité quasiment infinie de données. Ce choix oriente donc forcément les résultats finaux. Pour autant, la construction collaborative des indicateurs garantit une certaine « impartialité » : elle ne favorise pas un Département par rapport à un autre.

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan climat énergie territorial (PCET) a été adopté le 24 juin 2013 par l'Assemblée départementale.

Ce plan d'actions, bâti pour 4 ans, a 3 objectifs :

- réduire **les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de 20%** (entre 2011 et 2020)
- **être plus sobre en énergie**
- **utiliser les énergies renouvelables et produire de l'énergie** grâce à notre patrimoine bâti dès que le contexte technique et économique le permet.

Le PCET en Chiffres

- ∞ **2 500** agents engagés
- ∞ **45** actions
- ∞ **20%** d'émissions évitées d'ici 2020

En 2014, 80% des actions sont engagées.



Vous retrouverez quelques exemples concrets dans le rapport. Elles sont fléchées par le pictogramme ci-contre.

Des émissions de Gaz à effet de serre (GES) stables :

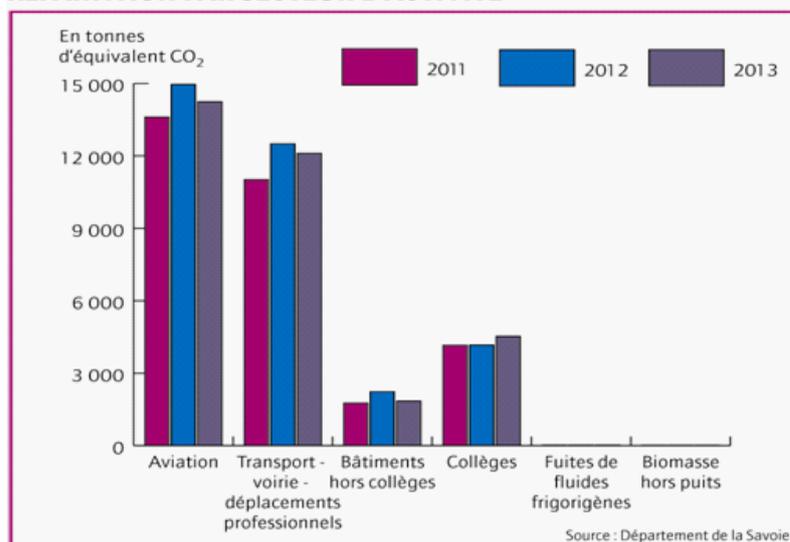
En 2013, les émissions de GES du Département s'élevaient à 32 700 teq CO₂.

70 % sont dues aux transports (hors aviation) : flotte de véhicules, déplacements professionnels, ... et 30 % bâtiments.

Si on constate une stabilisation des émissions en 2013, il faudra attendre 2014, pour savoir si les actions entamées permettent de les réduire.



EMISSIONS DE GES DU CONSEIL GENERAL DE 2011 A 2013 REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



LE DÉPARTEMENT LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVE LA QUALITÉ DE L'AIR

NOUVELLES POLITIQUES

Elaboration d'une charte du vélo

En 2014, le Département élabore une charte qui encadrera la conception et la maintenance des aménagements cyclables départementaux. L'objectif est d'homogénéiser les pratiques pour renforcer la sécurité et le confort des usagers, de manière cohérente et équitable sur l'ensemble des territoires.



La mise en place du suivi du Plan Climat et d'une démarche d'amélioration

En 2013, 28 référents climat-air-énergie ont été désignés, chacun pilotant la réalisation d'une ou plusieurs actions du Plan Climat.

Une centaine d'indicateurs sont en cours d'identification. Ils permettront dès 2015 d'évaluer la mise en œuvre de ce plan et si besoin de procéder à des ajustements.

Afin de mobiliser l'ensemble des agents du Département, de nombreuses actions de sensibilisation interne ont été réalisées : information sur intranet, dossier dans le magazine de communication interne (la Gazette), formations dédiées, sensibilisations au Plan Climat à destination des nouveaux cadres, des agents des routes et des agents de collèges.



LES ACTIONS PHARES 2014 EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ⊙ Le Département réalise la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges
- ⊙ Le Département aide... les collectivités à réduire leur consommation et leur facture d'énergie
- ⊙ Le Département exemplaire... expérimente la mise en place du télétravail
- ⊙ Le Département exemplaire ... développe et adapte l'offre de formation aux enjeux du climat
- ⊙ Le Département exemplaire ... optimise ses dispositifs d'aide au regard de la performance énergétique

L'AGENDA DD 2014

16 avril
Séminaire sur
l'énergie dans les
collèges
(DE)

5 juin
Organisation du
challenge mobilité
Rhône-Alpes
(DRH)

24 juin
Comité de
pilotage Plan de
déplacements
d'entreprise
(DRH)

15, 16 et 18
septembre
Formation
écoconduite
(DRH / DR)

2 et 3 octobre
Points info
Transports
(DRH)

20 octobre
Journée de
rentrée des agents
des collèges sous
le signe du DD
(DE)



QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2015

- Optimiser l'adhésion du Département au dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) : projet de création d'un guichet unique départemental avec le Syndicat départemental d'énergie de la Savoie et de création d'une plateforme départementale de transaction (DEP – DBMG)
- Aider les collectivités à positionner les lignes marchés et lignes régulières d'intérêt local dans le cadre des Contrats territoriaux de Savoie (CTS) (DTD)
- Supprimer l'éclairage public hors agglomération (ou rétrocession aux communes si elles souhaitent le conserver) (DR)
- Optimiser les kilomètres des transports scolaires et des lignes saisonnières (DTD)
- Mettre en œuvre un (ou deux) Plan(s) de déplacements scolaires (DTD)
- Travailler sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre des marchés de fournitures, mobilier et entretien (DBMG)
- Mettre en place une régulation du système de chauffage au collège d'Albens (DBMG)
- Remplacer la chaudière et améliorer la régulation du système de chauffage du collège Béatrice de Savoie aux Echelles (DBMG)
- Installer une chaufferie bois au Centre d'exploitation (CE) de Bozel (DBMG)
- Supprimer la chaudière fioul au CE de La Rochette (DBMG)
- Dans le cadre du Conseil général des jeunes, possibilité de sensibiliser au changement climatique (DE)

Le Département réalise... la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges



PILOTE : Direction de l'éducation

Le contexte

Cette démarche s'inscrit dans un projet plus global de restauration éco-responsable. Cela commence par l'approvisionnement, avec notamment l'introduction de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique (expérimentation sur 3 collèges et l'atelier culinaire départemental et mise en place d'un projet pédagogique dans 1 collège), avec l'appui d'un programme européen. Cela passe ensuite par les modes de cuisine, avec par exemple la formation des cuisiniers aux techniques culinaires, la réalisation d'un repas alternatif (sans protéine animale) à l'atelier culinaire départemental 5 fois par an,... A terme, ces actions doivent permettre de réduire les quantités jetées.

Les réalisations 2014

En 2011, un état des lieux de la gestion des déchets dans les collèges avait été réalisé par la Direction de l'environnement et du paysage. Ce guide a été mis à jour et diffusé à l'ensemble des collèges à la rentrée 2014-2015. Il contient à la fois un constat sur la production et la gestion des déchets et des pistes d'actions (prévention, tri, sensibilisation).



En mai 2014, un séminaire a été organisé pour l'ensemble des cuisiniers et gestionnaires des collèges. Les agents ont partagé des pistes d'actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, en s'appuyant notamment sur les témoignages des gestionnaires des collèges de La Ravoire et Saint-Pierre-d'Albigny.

Les perspectives pour 2015

- Poursuite de la démarche.
- Sensibilisation des élèves.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : favoriser les changements de comportement et responsabiliser les collégiens.

Environnement : réduire la quantité de déchets produite et limiter ainsi les impacts liés à la collecte et au traitement de ces déchets.

Economique : réaliser des économies financières (moins de perte, baisse du coût du ramassage des déchets, ...).

Le Département aide... les collectivités à réduire leur consommation et leur facture d'énergie



PILOTE : Direction de l'environnement et du paysage

BUDGET : 17 000 € Fonctionnement annuel phase projet 5 000 €

Le contexte

Dans le cadre du PCET, le Département s'engage à réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre. A travers cette démarche, il souhaite inciter les collectivités du territoire à réduire leur propre consommation énergétique.

Le projet

L'action Communes efficaces en économie d'énergie (C3E) a pour but d'identifier avec les élus et les agents techniques, un ou plusieurs domaines d'intervention (bâtiment public, école, éclairage public) et de travailler sur ce(s) thème(s) en matière de sobriété énergétique. Il ne s'agit pas d'engager des investissements coûteux mais de réaliser un suivi des consommations et de sensibiliser les utilisateurs.

Pour accompagner les communes, le Département a mandaté l'Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER). Elle a développé une méthode et des outils :

- un support de suivi des consommations,
- un tableau de bord pour définir les priorités,
- un guide technique de conseils pour mener des actions d'économie,
- des affichettes de sensibilisation.

Ce kit est fourni gratuitement aux communes, en échange de leur engagement à mettre en œuvre des actions de sobriété énergétique et à renseigner des indicateurs de suivi.

Les perspectives pour 2015

Le Département a présenté le bilan de cette expérimentation les 4 et 11 septembre à une cinquantaine de communes volontaires. A la suite de ces deux réunions de bilan, **34 communes se sont engagées à mettre en œuvre le dispositif pour l'hiver 2014-2015**. Le 16 octobre, une réunion de formation a permis aux référents désignés dans chaque commune d'être opérationnels pour la « période de chauffe ».



L'EXPÉRIMENTATION EN CHIFFRES

- ∞ **8 à 9 %** d'économie par commune
- ∞ **32 000 €** non dépensés
- ∞ **70 tonnes** de CO₂ évitées

Opération C3E expérimentée en 2013-2014 par **14 communes**, sur **40 bâtiments** et **24 secteurs** d'éclairage public.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : changement de comportement vers une consommation responsable, création de liens entre les acteurs du territoire (écoles, agents techniques, élus, habitants) ; amélioration du confort d'usage des bâtiments.

Environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de l'utilisation des ressources fossiles.

Economique : économie de fonctionnement en période de raréfaction des ressources des collectivités.



Le Département exemplaire... expérimente la mise en place du télétravail



PILOTE : Direction des ressources humaines



Le contexte

Le télétravail est le fruit de plusieurs dynamiques. Dans le cadre de la concertation pour l'élaboration du Plan climat énergie territorial, un service avait proposé une fiche action sur le télétravail. Parallèlement, des agents bénéficiaient, au cas par cas, d'une possibilité de télétravail pour raisons médicales.

Constatant cela, la Direction des ressources humaines a souhaité mettre en place une expérimentation d'un an. L'objectif est de définir une procédure de télétravail qui pourrait, à terme, être généralisée.

Le projet

Le télétravail s'est engagé sur la base d'un appel à candidature. Une charte générale encadre le dispositif et des accords individuels sont définis entre l'agent et son chef de service pour déterminer l'organisation des journées et les missions.

L'expérimentation a été validée en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et en Comité technique paritaire (CTP). Un comité de suivi, composé de la Direction des ressources humaines, de la Direction des systèmes informatiques (DSI), des 4 représentants du personnel et de la Mission développement durable s'est réuni tout au long de l'expérience.

22 télétravailleurs sont entrés en expérimentation le 1^{er} novembre 2013. 17 travaillent à domicile et 5 sur un autre site du Département. Les agents télétravaillent entre 0,5 et 2 jours par semaine.

Au bout d'un an, une évaluation a été réalisée. Elle permet de constater :

- pour les télétravailleurs : une qualité de travail supérieure ; une amélioration de la qualité de vie, du bien-être et de la motivation au travail ; économie de 0€ à 325€ par agent sur les km non réalisés, économie de 0 à 983€ pour les dépenses de cantine, garderie ; coûts supplémentaires de 0 à 361€, liés à l'achat de matériel informatique,
- pour les chefs de service : une influence positive sur l'activité de l'agent, une amélioration de la qualité du travail,
- pour l'environnement : près de 40 000 km évités, soit 2,6 tonnes équivalent CO₂ non émises,
- pour l'économie locale : 5 agents sur 18 consommement plus « local ».

Les perspectives pour 2015

- Présentation au Conseil général le 15 décembre, pour décision de généralisation
- Si approbation lors du Débat d'orientation budgétaire pour 2015, généralisation du télétravail.

CHIFFRES CLÉS

- ∞ 22 télétravailleurs en 2014
- ∞ 40 000 km évités
- ∞ 2,6 tonnes de CO₂ évitées



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : conciliation vie privée, vie professionnelle ; réduction du stress et de la fatigue au travail, accroissement de la motivation au travail.

Environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Economique : financière pour les agents (économies de carburant), pour la collectivité (baisse des frais de déplacement), hausse de la consommation locale sur les territoires.

Le Département exemplaire... développe et adapte l'offre de formation à la question du changement climatique



PILOTE : Direction des ressources humaines



Le contexte

Dans le cadre du plan climat énergie territorial, la Direction des ressources humaines, appuyée par la Direction de l'environnement et des paysages, a bâti un plan de formation intégrant la question de changement climatique. Les objectifs sont d'ancrer les changements de comportements et de donner aux agents des clés pour agir.

Il comporte des formations construites avec la Direction des routes, la Direction de l'éducation ou la Direction générale adjointe à la vie sociale pour soutenir la mise en œuvre de leurs actions liées au plan climat.

Le projet

Les formations proposées en 2014 :

- sensibilisation à la maîtrise de l'énergie, ma contribution au PCET,
- référents climat-air-énergie – comment participer à la réussite du PCET,
- travailleurs sociaux et précarité énergétique : comprendre pour agir (cf. action phare page 25),
- la consommation énergétique dans les collèges,
- vers une restauration éco-responsable (cf. action phare page 8),
- sensibilisation des conducteurs aux risques routiers et à l'éco-conduite.
- techniques routières : saumures, contrôle enduits, réfection de chaussée et optimisation de la conception routière.

Au total, 297 agents du Département et 30 agents extérieurs au Département ont bénéficié de ces formations.

ZOOM SUR ... LA FORMATION « SENSIBILISATION À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE, MA CONTRIBUTION AU PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL »

Co-animée par le Département et l'ASDER, son contenu a été remanié à la suite des différents retours d'expérience et de l'évolution du contexte (Cap Savoie). Basée au départ sur la maîtrise de l'énergie chez soi, elle évolue vers la contribution de l'agent à la démarche collective engagée par la collectivité. Il s'agit de mettre l'accent sur l'intérêt du sujet pour la collectivité, de présenter le Plan climat, son état d'avancement, et ses points forts, en travaillant avec les agents sur leur rôle et leur contribution aux objectifs collectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. 20 agents ont participé à cette formation en 2014.

Les perspectives pour 2015

- Poursuivre les formations proposées,
- Améliorer leur visibilité et leur promotion auprès des agents,
- Diversifier les publics touchés,
- Créer un nouveau module de formation sur la prise en compte de la thématique énergie dans les marchés publics.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : formation continue des agents, capacitation, changement de comportement.

Environnement : limitation des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Economique : économie financière du Département sur le budget fluide notamment.

Le Département exemplaire ... optimise ces dispositifs d'aide au regard de la performance énergétique



PILOTE : Direction des politiques territoriales

Le contexte

En juin 2013, l'Assemblée départementale a décidé de réformer la totalité de son système d'aides aux autres en réaffirmant le principe, malgré un contexte budgétaire déjà délicat, de la poursuite du soutien du Département en direction des collectivités et des acteurs socio-économiques savoyards.

En 2014, le Département a budgété 40 millions d'euros pour aider l'équipement des communes et intercommunalités.

Le projet

Il s'agit d'optimiser le dispositif d'accompagnement financier des communes et structures intercommunales introduisant un critère de performance énergétique.

En amont, le Département incite les maîtres d'ouvrages à s'entourer **d'une assistance spécialisée sur la performance énergétique**, en prenant en charge jusqu'à 80% du coût de cette prestation.

Pour aider à la **construction de bâtiments exemplaires**, le Département a mis en place plusieurs mécanismes :

- l'aide est bonifiée si la construction est exemplaire en matière de performance énergétique : c'est le cas du FDEC par exemple. En 2014, les communes de Saint-Offenge et de Sainte-Hélène-du-lac ont vu les aides du Département bonifiées pour la construction de leurs écoles aux performances énergétiques et environnementales fortes.

- des critères d'appréciation de projets, permettant de juger de la qualité énergétique au-delà de la réglementation thermique en vigueur ont été mis en place (CTS 3G et FDEC) pour orienter les choix des élus dans les subventions à accorder.

Pour favoriser la réalisation d'économie d'énergie lors des **rénovations de bâtiments**, le Département aide les maîtres d'ouvrage qui réalisent des travaux d'isolation permettant d'aboutir à un niveau de performance "bâtiment basse consommation". C'est le cas, par exemple, pour les hébergements touristiques marchands.

Les perspectives pour 2015

Il s'agit de mettre en œuvre ces nouvelles modalités d'aide et de suivre leur impact sur le territoire.

Les élus de la 5^{ème} commission souhaitent également organiser une conférence à destination des artisans et architectes sur la construction durable.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : aide aux communes les plus défavorisées.

Environnement : lutte contre le changement climatique, réduction des consommations de ressources.

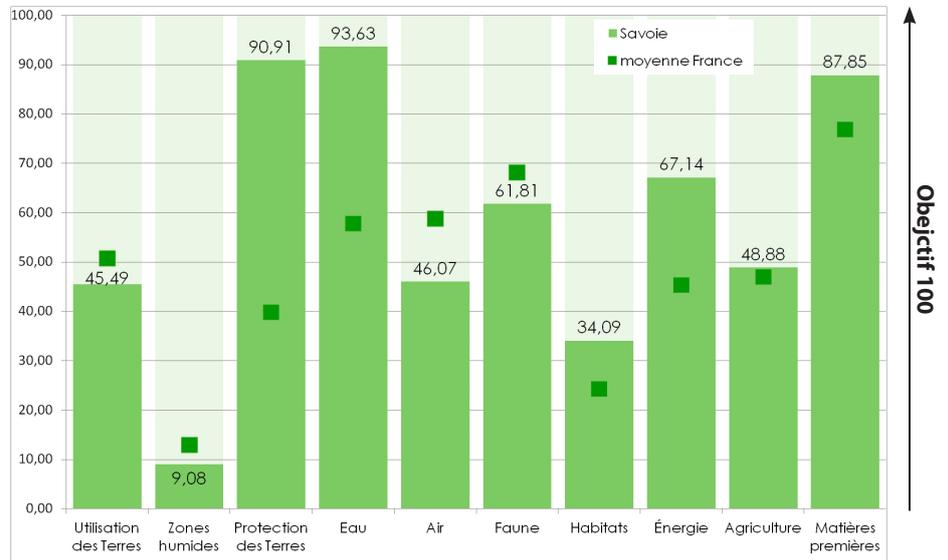
Economique : contribution à la réalisation de projets et au dynamisme économique.

LE DÉPARTEMENT PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ, PROTÈGE LES MILIEUX ET LES RESSOURCES

L'indice de qualité de l'environnement se base sur des indicateurs liés à l'eau, à la qualité de l'air, la faune, la protection des habitats, l'utilisation des terres, l'agriculture, la production d'énergies renouvelables et l'exploitation des granulats.

La Savoie bénéficie d'un potentiel important qui lui permet de se placer en bonne place en matière de qualité de l'environnement. Pour autant, cette biodiversité est fragile et nécessite d'être protégée sans relâche.

L'indice de qualité de l'environnement : 60,8/100 (Moyenne des départements : 50,8/100)



Les points forts :

- **Une eau de qualité** : très peu polluée, avec une forte part du territoire couverte par un contrat de rivière.
- **Une forêt importante**, composée d'espèces **diverses** et **entretenu** de manière durable.
- Une part importante du territoire en zone **Natura 2000** ou en **zones inventoriées**.
- Une **production d'énergies renouvelables forte**, grâce notamment à l'énergie hydroélectrique : 6 TWh d'électricité sont produits sur le territoire soit 2 fois plus que la consommation électrique des savoyards (habitants, industriels, agriculteurs, ...).

Les points à améliorer :

- **la qualité de l'air** : la géographie de la Savoie crée des concentrations de pollution de l'air en vallée, renforcée, notamment en hiver, par les systèmes de chauffage et le trafic.
- **La consommation d'eau** : bien qu'elle soit de bonne qualité, sa consommation excessive peut mettre en péril les écosystèmes aquatiques.
- **La part de l'agriculture biologique** : elle est encore faible, mais en augmentation.

Limite de l'indicateur :

La production d'énergie renouvelable par habitant est sous-estimée.

LES ACTIONS PHARES 2014 EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ⊙ Le Département réalise ... une évaluation de la ressource en eau disponible en Savoie

Janvier-Novembre
Rédaction d'un guide
de l'assainissement non
collectif des hameaux de
montagne (DEP)

Mai à Septembre
Étude du coût de
fonctionnement des
stations d'épuration des
eaux usées (optimisation
énergétique) (DEP)

Juin
Contrat Natura 2000
de l'aéroport
(DTD)

NOUVELLES POLITIQUES

Reforestation et bilan carbone

En plus d'être des réservoirs de biodiversité, les forêts sont des puits de carbone : ce sont des réservoirs naturels qui stockent le CO₂. Elles contribuent ainsi à limiter les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le changement climatique.

Pour cette raison, le Département finance des travaux de boisement et de reboisement engagés par des propriétaires privés. Cette action s'inscrit dans le dispositif « Forêts d'Avenir des Pays de Savoie » porté par l'Assemblée des Pays de Savoie. Sa mise en place est coordonnée avec le dispositif régional Sylv'acctes construit avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), les Communes forestières, l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) et l'Office national des forêts (ONF). Ce dispositif propose aux collectivités et aux entreprises qui le souhaitent de participer financièrement aux interventions forestières en valorisant l'effet carbone de leur intervention.

Aménagement du territoire et valorisation des espaces naturels

Concernant la protection et la valorisation des espaces naturels, en 2014, le Département participe à l'élaboration et la mise en place du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), piloté par l'Etat (Direction régionale de l'environnement,

de l'aménagement et du logement) et la Région Rhône-Alpes. Le Département invite également les communes, lors de l'élaboration de leur document d'urbanisme, à mettre en place des périmètres de préemption en espaces naturels sensibles (ENS), qui ne peuvent être instaurés qu'à leur demande. Une plaquette de sensibilisation est disponible sur le site du portail de l'environnement : www.environnement-savoie.fr.

Promotion du zéro phyto en arboriculture

L'Assemblée des Pays de Savoie incite les arboriculteurs, dans le cadre d'un contrat de filière « Arboriculture », à diminuer les intrants phytosanitaires et à privilégier la lutte biologique (exemple : utiliser des coccinelles pour lutter contre les pucerons).



QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2015

- Étendre les périmètres de préemption en ENS (DEP)
- Expérimenter la gestion des déchets issus de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales (DEP)

Le Département réalise ... une évaluation de la ressource en eau disponible en Savoie

PILOTE : Direction de l'environnement et du paysage

BUDGET : investissement 200 000 €, fonctionnement 15 000 €/an



Le contexte

Les usagers de l'eau en Savoie ont historiquement organisé leurs prélèvements autour des ressources de bassins versants facilement mobilisables. Mais l'évolution des prélèvements de toutes natures et la disponibilité même des ressources qui varie en fonction des événements climatiques posent aujourd'hui la question de leur pérennité.

Si les besoins liés aux différents usages sont plutôt bien identifiés, on connaît mal l'état de la ressource (quelle quantité ? quelle qualité ?). Dès 1995, le Département a ainsi décidé la mise en œuvre d'un observatoire du débit des ressources en eau sur l'ensemble du territoire.

Un réseau automatisé de mesure, appelé Télésurveillance des Eaux Souterraines de Savoie (TESS), a été progressivement mis en œuvre à partir de 2008. 15 points de mesure en continu ont été installés sur l'ensemble du territoire représentant les aquifères² caractéristiques de la géologie savoyarde.

Le projet

Le Département a lancé en 2013 une étude en partenariat avec les chercheurs de l'Université de Savoie pour traiter les nombreuses données acquises. Ce projet a pour ambition de répondre aux deux questions suivantes :

- Quel est l'état de la ressource en eau en Savoie ?
- Quelle pourrait être son évolution ?

Un outil informatique de modélisation du fonctionnement des aquifères est en cours de développement. Une fois validé, il permettra d'effectuer des simulations sur le niveau futur des ressources, en fonction des températures et niveaux de précipitations envisagés à plus ou moins longue échéance.

Les perspectives pour 2015

Cet outil permettra à terme d'engager des actions d'adaptation au changement climatique, comme par exemple, la mutualisation des équipements hydroélectriques et d'eau potable, l'utilisation des réseaux de canons à neige pour l'irrigation l'été, ou des actions d'économie d'eau.

Ces données seront également susceptibles d'alimenter les schémas de conciliation des usages de l'eau, dispositif soutenu par le Département, dans lequel l'ensemble des usages de la ressource en eau (eau potable, agriculture, neige, hydroélectricité, sports d'eaux vives, pêche...) sont analysés et mis en perspectives en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

La réussite de ce projet sera assurée par la pérennisation du système de surveillance et de son financement.

² Un aquifère est une formation géologique ou une roche, suffisamment poreuse et/ou fissurée (qui peut stocker de l'eau) et perméable (où l'eau circule librement).



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : accès à la ressource en eau : partage, prix de l'eau et des services.

Environnement : gestion de la ressource en eau, adaptation au changement climatique.

Economique : maintien de l'activité économique, notamment en zone de montagne.

Gouvernance : conciliation des usages de l'eau.

LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Cet indice est lié à des données relevant de l'agriculture, de la production de déchets, des modes de transport des savoyards, du tourisme, de l'économie sociale et solidaire et de l'emploi. C'est le seul indicateur pour lequel la Savoie est en-deçà de la moyenne des départements français.

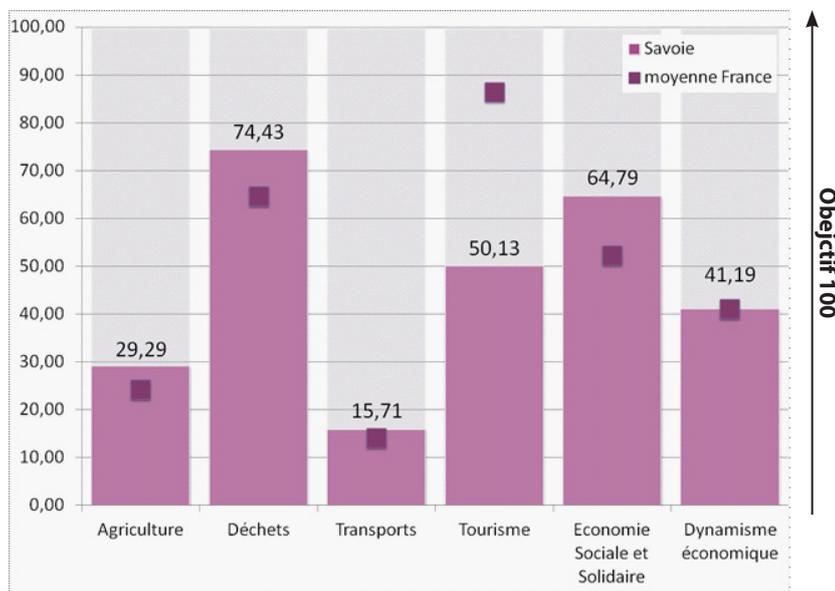
Les points forts :

- ∞ Une forêt gérée selon les principes du développement durable.
- ∞ Un nombre important d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) par canton. Ces associations sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique, avec pour principe de créer un lien direct entre paysans et consommateurs.
- ∞ Un taux d'emploi relativement élevé.

Les points à améliorer :

- ∞ Une forte production de déchets : la quantité de déchets collectés est supérieure à la moyenne des départements. Cela est dû notamment à la production de déchets liée au tourisme.
- ∞ Une part de l'agriculture biologique dans la Surface agricole utile (SAU) faible, mais une part des exploitations avec production sous signe de qualité un peu plus forte que la moyenne des départements.
- ∞ Le secteur de l'économie sociale et solidaire peu développé.
- ∞ Une faible part des marchés de la collectivité intégrant le DD.

L'indice de production et consommation responsable : **45,9/100** (Moyenne des départements : 47,1/100)



La question du tourisme :

En Savoie, le taux de fonction touristique² est bien supérieur à la moyenne des départements. Cela peut être, si le Département n'est pas vigilant, un facteur de vulnérabilité (production de déchets, consommation d'énergie, flux de transport, et pression sur les zones naturelles). Pour autant, cette activité touristique contribue à l'économie et alimente de ce fait les indices de cohésion sociale et de bien-être, qui se basent entre autres sur le taux d'emploi.

² Le taux de fonction touristique d'une zone (exprimé en lits pour 100 habitants) est égal au rapport entre le nombre total de lits touristiques et la population de la zone.

Sources : Insee.

LES ACTIONS PHARES 2014 EN MATIÈRE DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

- ⊙ Le Département réalise ... la dématérialisation de l'inscription aux transports scolaires et l'organisation du paiement en ligne
- ⊙ Le Département réalise ... un guide sur les manifestations responsables
- ⊙ Le Département réalise ... une expérimentation d'intégration de clauses et critères de développement durable dans ses marchés publics
- ⊙ Le Département exemplaire... mutualise l'affranchissement et le portage du courrier

L'AGENDA DD 2014

Avril
Participation à l'opération
job d'été
(DT Maurienne)

21 mai
Séminaire gaspillage
alimentaire et restauration
éco-responsable dans les
collèges
(DE)

Juin
Mise en service du
bâtiment économe en
énergie pour l'abattoir de
Chambéry
(DPT)

Juillet
Les Estivales en Savoie
(DDC)

NOUVELLES POLITIQUES

Réalisation d'un règlement intérieur éco-responsable

En 2014, la collectivité a élaboré un règlement intérieur intégrant les principes liés à l'égalité des chances, à l'égalité hommes-femmes, à la laïcité, à la non-discrimination et à la diversité. Ce règlement intégrera également des éléments liés à la responsabilité sociétale de la collectivité, comme limiter les consommations énergétiques ou utiliser moins et mieux la flotte de véhicules du Département.

QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2015

- Gérer, trier et valoriser les déchets produits pendant le championnat du monde d'aviron 2015, en renforçant les actions de sensibilisation et le taux de recyclage (objectif : 60%) (DEP)
- Analyser les demandes d'aides aux festivals et événements culturels et sportifs au regard des principes du développement durable (DDC)
- Poursuivre la dématérialisation des échanges avec la MDPH (DDPAPH MDPH)
- Dématérialiser l'observatoire des déplacements (DTD)
- Dans le cadre des estivales en Savoie, proposer des bouchons d'oreilles et mise en place de cendriers de poche (DDC)
- Réaliser un guide des procédures et un séminaire sur le nettoyage écologique et les produits d'entretien dans les collèges avec les agents (DE)
- Dans le cadre du projet européen Alcotra sur la restauration éco-responsable, réaliser des investissements matériels sur quatre structures (3 collèges et atelier culinaire départemental) et former les équipes de cuisine de tous les collèges (DE)

Le Département réalise... la dématérialisation de l'inscription aux transports scolaires et l'organisation du paiement en ligne

PILOTE : Direction des transports départementaux

BUDGET : Environ 45 000€

Le contexte

Chaque année, le Département gère les dossiers d'inscriptions de 25 000 élèves savoyards.

Le projet

En 2014, le Département a réalisé la dématérialisation de la procédure d'inscription.

Désormais, les parents peuvent gérer l'inscription aux transports scolaires en ligne. En 2014, quelques dossiers papiers étaient encore disponibles, notamment pour les familles n'ayant pas accès à internet. Cette mesure conduira à terme à éviter la production de 25 000 dossiers papiers.

Le corollaire de cette mesure a été la mise en œuvre du paiement en ligne et de rendre possible le paiement en trois fois, tel que souhaité par l'Assemblée départementale.

Ce dispositif qui accompagnait l'abandon de la gratuité des transports scolaires a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation et d'explication notamment auprès des élus locaux et des fédérations de parents d'élèves.



CHIFFRES CLÉS

- ∞ 25 000 dossiers papier supprimés
- ∞ 95% des familles inscrites en ligne
- ∞ 61% des familles ont payé en ligne

Les perspectives pour 2015

La consolidation du dispositif pour rendre le système plus fluide et plus serein dans son utilisation.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : gain de temps à terme pour la gestion des dossiers; amélioration de l'accessibilité aux services publics.

Environnement : économie de 25 000 dossiers papiers, gain d'espace inhérent à la virtualisation des données, gain en transport pour les parents, qui n'ont plus à se déplacer pour s'inscrire.

Economique : à terme avec le concept de système intégré.

Le Département réalise ... un guide sur les manifestations responsables



PILOTE : Direction de l'environnement et du paysage

Le contexte

Le projet est né d'un travail partenarial avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et les collectivités ayant la compétence « déchets ». Il s'agissait au départ d'élaborer une fiche thématique sur les déchets pour compléter le guide des manifestations sportives élaboré par la DDCSPP et le CDOS. Au fur et à mesure des réunions transversales, il est apparu important d'élaborer un outil pratique, concret et adapté au contexte de la Savoie pour appuyer à la fois les services du Département qui organisent des événements, mais également les collectivités, associations et autres organisateurs de manifestations en Savoie.

Le projet

L'objectif est de fournir des outils pratiques aux organisateurs pour faciliter la prise en compte du développement durable dans leurs manifestations. Pour ce faire, le Département a élaboré :

- un guide pratique d'actions concrètes,
- un annuaire des ressources en Savoie,
- des fiches retours d'expérience,
- une fiche pratique sur les déchets.

Un exemple : pour limiter la production de déchets, le guide conseille à l'organisateur d'utiliser de la vaisselle lavable, de limiter les produits sur-emballés et de préférer les achats en vrac. L'annuaire détaille les



contacts des référents dans les collectivités qui ont la compétence « déchets » et, le cas échéant, les services proposés par ces dernières (prêt de bac, sensibilisation, ...). La fiche pratique va plus loin et détaille par exemple la méthode complète pour mettre en place et réussir le tri des déchets pendant la manifestation.

Ce guide a été mis en ligne sur le site du Département à l'automne 2014.

Les perspectives pour 2015

- La réalisation d'une fiche pratique sur l'énergie ou les transports en collaboration avec les partenaires concernés.
- L'introduction d'une grille d'analyse de l'événement au regard du développement durable dans les règlements d'aide aux manifestations sportives et culturelles.

En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : accessibilité à tous.

Environnement : protection de la ressource en eau, réduction des consommations d'énergie, réduction de la production de déchets, optimisation des transports, réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Economique : promotion des filières locales, des produits bio et équitables.



Le Département réalise ... une expérimentation d'introduction de clauses et critères de développement durable dans les marchés publics



PILOTE : Direction des affaires juridiques et financières



Le contexte

Le code des marchés publics impose aux acheteurs publics de tenir compte des objectifs de développement durable en amont, lors de la détermination des besoins à satisfaire (art. 5). Cette obligation peut ensuite se traduire par la présence de dispositions environnementales et sociales aux différents stades de la procédure.

Le 24 juin 2013, en adoptant le Plan Climat Energie Territorial, l'Assemblée départementale a affirmé sa volonté de développer les clauses et critères liés aux consommations énergétiques dans les marchés.

Enfin, dans le cadre de la démarche Cap Savoie, la 2^{ème} Commission a proposé de réduire les financements aux entreprises d'insertion. En contrepartie, elle s'est engagée à lancer une réflexion sur l'introduction de la clause d'insertion dans les marchés du Département.

Le projet

Le projet consiste à tester l'intégration de clauses et critères de développement durable (social et environnement) dans un premier temps dans un nombre réduit de marchés en s'appuyant sur les directions des routes et des bâtiments et moyens généraux.

Pour ce projet, le Département est accompagné par Rhône Alpes Energie Environnement, association financée par l'Europe et la Région dans le cadre d'un projet PRIMES pour aider les collectivités à mieux prendre en compte le développement durable dans leurs achats, notamment énergétiques.

Les avancées en 2014

Plusieurs marchés ont ainsi été travaillés en 2014 :

- fourniture de papier à en-tête,
- entretien des espaces verts,
- ramassage des déchets de bord de route.

Un groupe projet, rassemblant l'ensemble des services concernés par l'expérimentation, a été mis en place début 2014. Il s'est réuni 2 fois : la première pour présenter le projet et définir le concept de marché public durable, la deuxième pour creuser la question des clauses sociales, avec notamment une présentation de la démarche initiée par Chambéry Métropole.

UN EXEMPLE :

UN MARCHÉ D'INSERTION POUR ASSURER LE RAMASSAGE DES DÉCHETS EN BORD DE ROUTE.

Il s'agit d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché de travail, par la réalisation de la collecte des déchets légers abandonnés sur le bord de routes et véloroutes départementales. Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre, cette collecte se fait à vélo ou vélo à assistance électrique.

Les perspectives pour 2015

- La poursuite de l'expérimentation (marché de fournitures de bureau, marché de mobilier de bureau),
- La mise en place d'une formation avec un module sur les marchés publics durables et 3 modules thématiques sur les clauses sociales, l'énergie et la biodiversité.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : favoriser les changements de comportement et responsabiliser les agents; promouvoir l'insertion.

Environnement : limiter la consommation en ressources naturelles et réduire la quantité et la nocivité des déchets.

Economique : réaliser des économies financières (acheter mieux, acheter moins).

Le Département exemplaire... mutualise l'affranchissement et le portage du courrier

PILOTE : Délégation territoriale de Maurienne

BUDGET : Gains estimés : 1 100 € + économie de temps

Le contexte

Plusieurs services du Département occupent le même bâtiment à Saint-Jean-de-Maurienne : Le Centre polyvalent d'action sociale (CPAS) au rez-de-chaussée, la Délégation territoriale de Maurienne (DT) au 2^{ème} étage, le Territoire de développement local (TDL) au 3^{ème} étage et enfin Savoie-Biblio au 4^{ème} et dernier étage.

Le projet

Du fait du regroupement de ces services en un seul et même lieu, un travail de réflexion a été mené par la Déléguee Territoriale et sa secrétaire-assistante pour envisager des solutions à apporter afin de faire des économies, aussi bien en matière de coût que de temps. Un projet de mutualisation de courrier a été arrêté et une réunion a donc eu lieu entre les responsables des services concernés, pour étudier et valider le principe et l'étendue de cette mutualisation.

Une fois ce projet de mutualisation validé, les modalités de mise en œuvre ont alors été établies.

Concrètement, la DT et le TDL se partagent le portage du courrier à La Poste : pendant les 15 premiers jours de chaque mois, c'est l'agent d'accueil de la DT qui porte le courrier des 2 services et du CPAS, puis c'est au tour du TDL de prendre le relai pendant les 15 jours suivants. Au final, chaque service économise 5 heures par mois qui ne sont plus consacrées à l'affranchissement et au portage du courrier et permet aux secrétaires-assistantes de ne plus être interrompues dans leurs différentes tâches de secrétariat.



De plus, cette action a permis de rendre une machine à affranchir, faisant ainsi économiser 566,43 € de contrat de location par an (et l'achat d'une cartouche d'encre par an lié à l'utilisation de cette machine).

Enfin, la responsable de Savoie Biblio a accepté que l'agent de Savoie Biblio qui se rend tous les vendredis à Chambéry, emmène le courrier de la DT, du CPAS et du TDL, destiné aux différents services de Chambéry, ce qui permet de réaliser une économie d'affranchissement d'environ une dizaine d'euros par semaine.

Les perspectives pour 2015

Cette action pourrait être dupliquée sur d'autres sites du CG qui ont une configuration équivalente.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : gain de temps et optimisation du travail des secrétaires-assistantes qui ne sont plus interrompues dans leurs tâches de secrétariat.

Environnement : limitation des déplacements (économie d'un aller-retour par jour) et optimisation de la navette Saint-Jean-de-Maurienne – Chambéry faite par Savoie-Biblio.

Economique : économie financière pour la collectivité.

Gouvernance : action transversale entre plusieurs directions du Département.

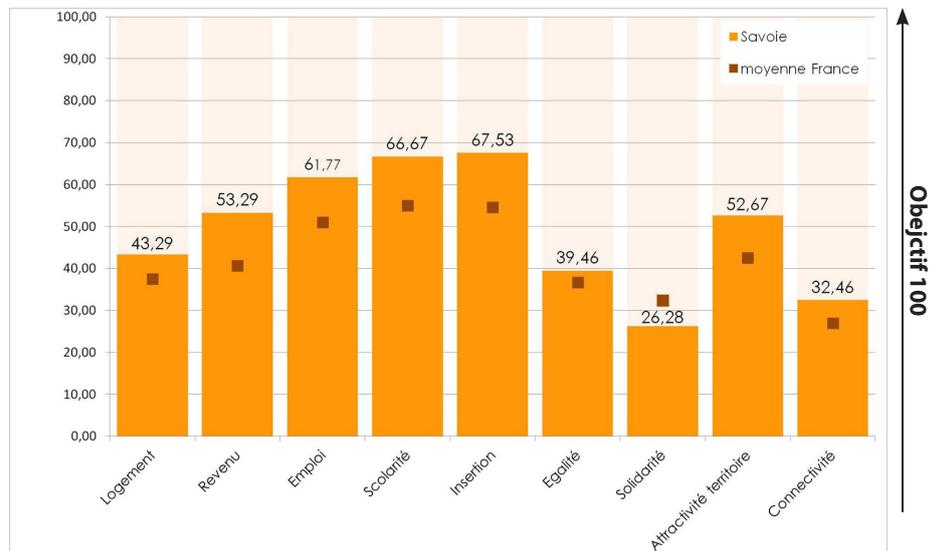
LE DÉPARTEMENT PROMET LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

L'indice de cohésion sociale : 46,2/100

(Moyenne des départements : 39,9/100)

L'indice de cohésion sociale repose sur l'emploi, le revenu, l'éducation, le logement, l'insertion ou encore l'attractivité du territoire.

La Savoie affiche l'indice de cohésion sociale le plus fort de Rhône-Alpes et plus de 6 points au dessus de la moyenne des départements français.



Les points forts du territoire :

- ∞ **Un taux de chômage plus faible** que dans la moyenne des départements et un fort taux d'emploi notamment des seniors.
- ∞ **Des revenus supérieurs** à la moyenne nationale.
- ∞ Une **scolarisation forte** (part des non-diplômés faible) **et de bonne qualité** (taux d'équipement en établissements du 1^{er} et 2nd degré plus important que la moyenne).

Un élément de progression :

Le taux de services offerts dans les communes (présence d'une presse, d'une poste, d'une boulangerie...).

Une limite :

Cet indice **ne prend pas en compte le contexte** dans lequel se trouve le département. Comme partout en France, une hausse significative du chômage et de la précarité est enregistrée. Ainsi, entre juin 2013 et juin 2014, le Département de la Savoie a constaté une hausse de 6% du nombre de bénéficiaires du RSA. Si la Savoie paraît moins touchée que les autres, il n'en demeure pas moins qu'est constatée, ici comme ailleurs, une dégradation des conditions sociales. Ce « bon résultat » ne reflète donc pas la tension sociale croissante ressentie par les travailleurs sociaux sur les territoires.

LES ACTIONS PHARES 2014 EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

- ⊙ Le Département réalise... sur le territoire de Tarentaise-Vanoise une expérimentation pour lutter contre la précarité énergétique
- ⊙ Le Département réalise ... du lien social de la population vieillissante du canton de Saint-Michel-de-Maurienne
- ⊙ Le Département réalise... un groupe d'échange territorial autour des violences faites aux femmes sur le territoire d'Aix-les-Bains
- ⊙ Le Département exemplaire... signe une convention avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

L'AGENDA DD 2014

11 avril
Journée action/
formation partagée
entre le service
départemental emploi
compétences et les
conseillers Cap emploi

Printemps 2014
Ouverture de l'établis-
sement d'hébergement
temporaire pour les
personnes atteintes de
la maladie d'Alzheimer
à Chambéry (DDPAPH)

11 juillet /
18 septembre
Réunions techniques
sur l'organisation de
la clause sociale en
Savoie (DDCS)

18 juillet
Réunion des
financeurs de Mobil'
Emploi (DDCS)

Novembre 2014
Signature du
pacte territorial
d'insertion (DDCS)

NOUVELLES POLITIQUES

La mise en œuvre du schéma de cohésion sociale et du pacte territorial d'insertion

L'action sociale est régie par des schémas réglementaires : schémas en faveur des personnes âgées, de la petite enfance, des personnes handicapées,... Exception : la cohésion sociale, qui regroupe l'insertion, le logement et la gestion du revenu de solidarité active (RSA). Pour palier ce manque, le Département a adopté, en 2013, un schéma de cohésion sociale pour définir des priorités, fixer un programme d'actions avec les partenaires et préciser le champ d'intervention du Département.

L'année 2014 correspond à la mise en place des fiches actions. Par exemple, dans le domaine de l'accès au droit, les agents du Département travaillent avec les partenaires pour améliorer l'accès à l'information avec pour objectif d'apporter une réponse compréhensible pour les usagers et éviter, ainsi, les ruptures de droit.

La (re)structuration de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

En 2014, la politique du Département en direction de l'IAE est réorientée. Le Département supprime l'aide financière directe aux structures d'insertion (sauf obligation légale) au profit d'un soutien à la restructuration du secteur. Cette nouvelle politique s'articule autour de 4 axes : le développement des clauses sociales (nouvel outil d'insertion), l'amélioration des sorties positives des salariés en insertion, la promotion du secteur de l'IAE pour améliorer son image et l'aide à la restructuration des associations et des entreprises.

L'harmonisation des aides aux logements en privilégiant la performance énergétique

En 2014, le Département a harmonisé ses aides financières pour l'amélioration du parc d'habitat privé en privilégiant la rénovation énergétique. Les

propriétaires privés souhaitant isoler leur logement doivent désormais s'adresser au Guichet Unique pour la maîtrise de l'énergie pour bénéficier d'une aide départementale (cf. action phare – rapport de développement durable 2013).

La mise en place de la MAIA (Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades d'Alzheimer)

La MAIA, contrairement à ce que son sigle signifie, n'est pas un lieu, mais une mission qui a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes âgées. Il s'agit d'accompagner les personnes âgées en situation très complexe afin de leur assurer un maintien à domicile dans de bonnes conditions.

L'adoption d'un nouveau schéma en faveur des personnes handicapées

Elaboré en concertation avec les associations et autres partenaires durant les 12 derniers mois, ce schéma détaille l'organisation sociale et médico-sociale en Savoie, pour une période de cinq ans. Son renouvellement a permis d'engager une réflexion globale sur la perte d'autonomie tout au long de la vie de l'utilisateur, tant en matière de besoins des publics, qu'en matière de dispositifs et de configuration d'acteurs.



L'accompagnement des agriculteurs en difficulté

L'Assemblée des Pays de Savoie accompagne les agriculteurs en difficulté via le comité (partenarial) Regain des Savoie. En 2014, les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ont cofinancé cette action d'un montant de 52 000 €. Cette action de solidarité a pour but de maintenir l'activité agricole sur le territoire, et plus largement de soutenir le dynamisme économique des territoires savoyards.

En interne, la création d'une convention-groupe prévoyance

Afin de favoriser l'accès des agents à une protection sociale, la Direction des ressources humaines a entamé une collaboration avec les autres collectivités de Savoie autour du Centre de gestion de la Savoie (CDG 73) afin d'élaborer un cahier des charges et lancer un appel d'offre pour mettre en œuvre une convention-Groupe Prévoyance en direction de tous les agents publics de Savoie à partir du 1^{er} janvier 2015.



QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2015

- Mettre en œuvre le plan de prévention des risques psychosociaux (DRH),
- Améliorer l'accompagnement des agents en situation de handicap psychique et mental et leur équipe (DRH),
- Engager une nouvelle coopération avec Pôle emploi (DDCS),
- Poursuivre et généraliser l'ensemble du projet de lutte contre la précarité énergétique à l'automne 2015 (DDCS - DT Tarentaise - Vanoise) et organiser une formation (DRH - DDCS),
- Apporter un soutien technique au projet de « transports accompagnés » pour les personnes âgées et personnes handicapées sur Aix-les-Bains (DT Aix-les-Bains)
- Participer à la réflexion, en lien avec le Comité de bassin d'emploi (CBE) et l'APTV sur le développement des Maisons de services publics (DT Tarentaise - Vanoise),
- Participer à la réflexion, en lien avec la DGAVS et les Délégations départementales concernées, sur la participation du Département aux Maisons pluridisciplinaires de santé qui sont en projet sur le territoire (DT Tarentaise - Vanoise),
- Développer les clauses sociales dans les marchés publics (DDCS).

Le Département réalise... sur le territoire de Tarentaise-Vanoise une expérimentation pour lutter contre la précarité énergétique



PILOTE : Délégation territoriale de Tarentaise Vanoise – Délégation départementale cohésion sociale (DDCS)



Le contexte

Le projet est le fruit de trois facteurs :

- **Le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD 2014-2018)** : depuis plusieurs années, les Délégations territoriales du Département ont engagé des actions de lutte contre la précarité énergétique³. Fin 2013, le nouveau PDALPD a été signé par le Président du Conseil général et le Préfet pour une période de cinq ans. Ce plan mobilise l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de l'hébergement et du logement. Il se décline en 3 axes de travail : « l'accès dans le logement », le « maintien dans les lieux » et la « qualité du logement », dont l'une des actions est la recherche de coordination des acteurs en matière d'habitat indigne et le développement d'outils pour lutter contre la précarité énergétique.
- **L'adoption du PCET** : dans le cadre de la politique « climat » du Département, le service formation s'est engagé à développer des actions de formation notamment en direction des travailleurs sociaux.
- **Le contexte social en Tarentaise-Vanoise** (4 cantons – 53 500 habitants) : Ce territoire compte une grande part de logements sociaux, notamment sur Moûtiers, construits dans les années 1960, donc peu performants thermiquement. Ainsi, les travailleurs sociaux du Département sont de plus en plus sollicités au niveau du Fonds de solidarité pour le logement (FSL) pour apporter des aides financières à des ménages qui ne parviennent plus à régler leur facture d'énergie, sans pour autant trouver des solutions sur le long terme.

³ La précarité énergétique peut se définir comme la difficulté, voire l'incapacité à pouvoir chauffer correctement son logement, et ceci à un coût acceptable. Source : Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement (RAPPEL) <http://www.preca-rite-energie.org>.

Le projet

Il consiste en la mise en place, à titre expérimental, sur le territoire de Tarentaise-Vanoise d'une plateforme de repérage et d'orientation des personnes en situation de précarité énergétique.

Les enjeux :

- pour les ménages : la réduction des charges liées à l'énergie, la protection de la santé des habitants et la prise en compte des situations d'habitat indigne,
- pour le Département : la maîtrise des fonds publics dans une démarche d'accompagnement des ménages précaires.

Les réalisations en 2013- 2014

En novembre 2013, une formation intitulée « les travailleurs sociaux et la précarité énergétique: mieux comprendre pour agir » a été organisée et animée par la DT, la DDCS, la DEP, l'APTV et l'ASDER. Ouverte à l'ensemble des professionnels médico-sociaux du territoire (travailleurs sociaux, aide à domicile, accompagnateurs logement,...), elle a réuni une quarantaine de personnes.

Sur le premier semestre 2014, un groupe de travail s'est réuni à 6 reprises pour travailler sur la démarche, l'objectif étant de construire une plateforme de repérage et d'orientation des ménages vers la réponse la mieux adaptée (aides financières du FSL, aides pour travaux sur le bâti, actions collectives éco-gestes...).

Les perspectives pour 2015

- Mise en place effective de la plateforme et premières évaluations
- Généralisation / reproduction de la démarche dans les autres Délégations territoriales.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : baisse des charges, mieux vivre / hausse du confort

Environnement : stabilisation voire baisse des consommations énergétiques et des émissions de GES.

Economique : stabilisation voire baisse des factures, réduction des dépenses de FSL pour le Département.

Gouvernance : amélioration de la transversalité et du contact entre les différents partenaires.

Le Département aide ... à la réalisation du projet "Bien vieillir sur le canton de Saint-Michel-de-Maurienne"

PILOTE : Délégation territoriale de Maurienne

Le contexte

Aujourd'hui, grâce aux avancées de la médecine et à une meilleure qualité de vie, nous vivons plus longtemps. Les personnes âgées représenteront 30 % de la population en 2025. Cette évolution sociétale est un défi majeur : permettre à tous de « bien vieillir » dans la dignité. Ainsi, le Département de la Savoie a pour priorité « le bien être des personnes âgées ». L'un de ses objectifs est d'apporter des réponses à l'isolement et à la perte d'autonomie pour assurer à tous une existence digne.

Le canton de Saint-Michel-de-Maurienne est particulièrement concerné par le vieillissement de la population. Aussi, l'Association cantonale d'animation (ACA) de Saint-Michel-de-Maurienne a fait le choix, à l'automne 2012, de s'intéresser à la population vieillissante de son canton.

Le projet

L'ACA a réuni un groupe de travail constitué de l'ensemble des acteurs concernés (professionnels, bénévoles, associations, élus, ...). Ce groupe a pour mission de proposer, impulser et suivre des actions visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées et à créer du lien social et intergénérationnel. Il s'agit de susciter la rencontre entre les professionnels d'horizons différents (secteurs enfance et jeunesse, médico-social, culturel, ...) et avec les habitants.

Les services de la Délégation territoriale de Maurienne (CLIC et CPAS) participent à ces échanges en apportant leur expertise technique, leur connaissance du territoire et de la population vieillissante et en jouant le rôle de facilitateur pour créer du lien entre les acteurs du territoire.



Les réalisations en 2013-2014

Portage de livres à domicile, échanges de produits du jardin, formation puis séances de soutien des aidants familiaux, formation de bénévoles, création d'une pièce de théâtre sur le thème du « Grand Age » avec acteurs locaux bénévoles et professionnels, animations intergénérationnelles à l'EHPAD, ateliers mémoire, semaines bleues, film-débat à l'Espace culturel sur la maladie d'Alzheimer en janvier 2014 : autant d'actions organisées par l'Association cantonale d'animation et ses partenaires en 2014.

Peu à peu, ce travail fait boule de neige, avec l'organisation de formations pour les aidants familiaux sur les cantons de Saint-Jean-de-Maurienne, Modane et Lanslebourg et d'un projet d'atelier mémoire sur le canton de Saint-Jean-de-Maurienne (avec l'ACA et le CCAS).

Les perspectives pour 2015

- Créer un réseau de visiteurs-bénévoles.
- Poursuivre les actions déjà mises en place et maintenir la dynamique qui s'est instaurée.
- Imaginer d'autres actions au plus proche de la population isolée et en perte d'autonomie.
- Investir d'autres lieux.

En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : créer du lien entre les partenaires, anticiper les évolutions de population, prévenir la dépendance et la perte d'autonomie.



Le Département réalise ... un groupe d'échange pour lutter contre les violences intrafamiliales

PILOTE : Délégation territoriale d'Aix-les-Bains



Le contexte

En 2014, l'Etat a adopté le 4^{ème} plan de lutte contre les violences faites aux femmes. Le département de la Savoie est touché tout autant que les autres par ces violences. Deux femmes sont décédées en 2012 en Savoie, victimes de violences intrafamiliales. De janvier à octobre 2013, 344 femmes ont été déclarées victimes de violences intrafamiliales en Savoie, alors qu'on estime que seule une femme sur cinq déclare auprès des forces de l'ordre la violence dont elle a été victime⁴.

La difficulté dans la prise en charge des victimes de violence intrafamiliale vient de la multiplicité des acteurs mobilisés : travailleurs sociaux, police, hôpital, centre d'hébergement, ... d'autant que les victimes de ces violences ne sont pas forcément issues de milieu en difficulté. Elles ne sont donc pas connues des travailleurs sociaux. Enfin, malgré les campagnes de communication réalisées par le ministère, il reste des préjugés parmi la population et aussi encore certains professionnels.

Le projet

A l'initiative de la Préfecture et de la DT d'Aix-les-Bains, le projet consiste à réunir l'ensemble des partenaires locaux, qui interviennent dans la lutte contre les violences intrafamiliales sur le territoire d'Aix-les-Bains. Le but est **d'améliorer l'orientation et la prise en charge des victimes**.

L'objectif des participants au **groupe de travail** est d'aboutir à la rédaction **d'un protocole opérationnel** qui précisera le rôle de chaque partenaire et ses marges de manœuvre dans la « mise à l'abri » des victimes de violences intrafamiliales.

La délégation territoriale d'Aix-les-Bains coordonne ce dispositif, piloté par l'Etat.

Les réalisations en 2014

Les partenaires se sont réunis tous les deux à trois mois durant l'année. Ces réunions ont abouti à une meilleure connaissance pour chacun du réseau local, à une amélioration des articulations dans la prise en charge des situations et à la **réalisation d'une première version du protocole**.

Les perspectives pour 2015

- poursuite des rencontres afin de maintenir le réseau et le partenariat qui découle de cette action,
- construction **de réponses concrètes et locales**, comme par exemple des formes d'accueils innovantes, la distribution de repas, de vêtements, ... pour améliorer la prise en charge des victimes sur le territoire d'Aix-les-Bains,
- poursuite de la rédaction d'un protocole (déploiement souhaité par l'Etat en 2015)

⁴ Source : les services de l'Etat en Savoie - <http://www.savoie.gouv.fr>



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : améliorer la prise en charge des victimes de violence intrafamiliale, accroître la coordination entre les partenaires du territoire.

Economique : mutualiser les moyens et trouver des solutions innovantes pour assurer la prise en charge des victimes.

Le Département exemplaire... signe une convention avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

PILOTE : Direction des ressources humaines

BUDGET : recette 750 000 €



Le contexte

Dès 2004, le Département mène une politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

En 2011, le Département de la Savoie réaffirme cette politique en signant une convention avec le FIPHFP pour renforcer, sur 3 ans, sa politique de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap et pour définir une nouvelle politique de gestion des situations d'inaptitude professionnelle.

Le 22 novembre 2013, une convention de partenariat a été signée avec Agir'H/CapEmploi Savoie Mont Blanc (cf. action phare Rapport de développement durable 2013). Elle formalise des engagements réciproques. Ainsi, Agir'H/CapEmploi Savoie Mont Blanc apporte au Département son expertise dans le domaine de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, sa connaissance des publics savoyards en situation de handicap et son conseil dans l'accompagnement des agents internes en situation de handicap. En contrepartie, le Département de la Savoie permet à Agir'H/CapEmploi Savoie Mont Blanc d'acquérir une meilleure connaissance des métiers de la fonction publique territoriale afin de favoriser l'emploi des personnes accompagnées. En tant qu'employeur, il peut également accueillir de manière temporaire ou pérenne des personnes en situation de handicap.

Les avancées en 2014

Le 23 juin 2014, l'Assemblée départementale a validé le projet de deuxième conventionnement entre le Département de la Savoie et le FIPHFP pour la période 2014-2017.

Cette nouvelle convention est issue des résultats de l'évaluation et d'un travail avec les acteurs de la collectivité. Pour les trois prochaines années, le financement

apporté par le FIPHFP s'élève à hauteur de 750 000€, soit une augmentation de 300 000€ par rapport à la première convention.

Grâce à cette nouvelle convention, le Département de la Savoie réaffirme et renforce sa politique handicap et maintien dans l'emploi :

- En s'engageant à **poursuivre les actions déjà en place** telles que la sensibilisation, la communication et la formation des agents de la collectivité,
- En renforçant l'action **d'aménagement des postes de travail** des agents en situation de handicap mais aussi des agents en restriction d'aptitude,
- En fixant **de nouveaux axes de travail**, répondant au contexte sociétal et aux objectifs du FIPHFP, tels que : l'accompagnement des agents en situation de handicap psychique ainsi que celui des équipes et la pérennisation des agents sous contrats : CUI, Emplois d'avenir, agents temporaires.

Pour mener ce nouveau plan d'actions, la direction des ressources humaines associera les acteurs internes, aura recours à des structures externes spécialisées et s'appuiera sur le partenariat avec Agir'H/CapEmploi Savoie Mont Blanc.

Le plan d'actions fera l'objet d'un suivi par un comité. Ce comité sera réuni 3 fois par an, il sera présidé par le Vice-président aux ressources humaines et associera l'élu en charge de l'action sociale, des représentants des directions et du personnel.

Les perspectives pour 2015

Le comité de suivi qui s'est réuni le 21 novembre, pendant la semaine du handicap, a défini le programme d'actions pour l'année à venir sur les axes de la convention.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : améliorer le bien-être au travail des travailleurs en situation de handicap ; pour l'employeur, être exemplaire et responsable

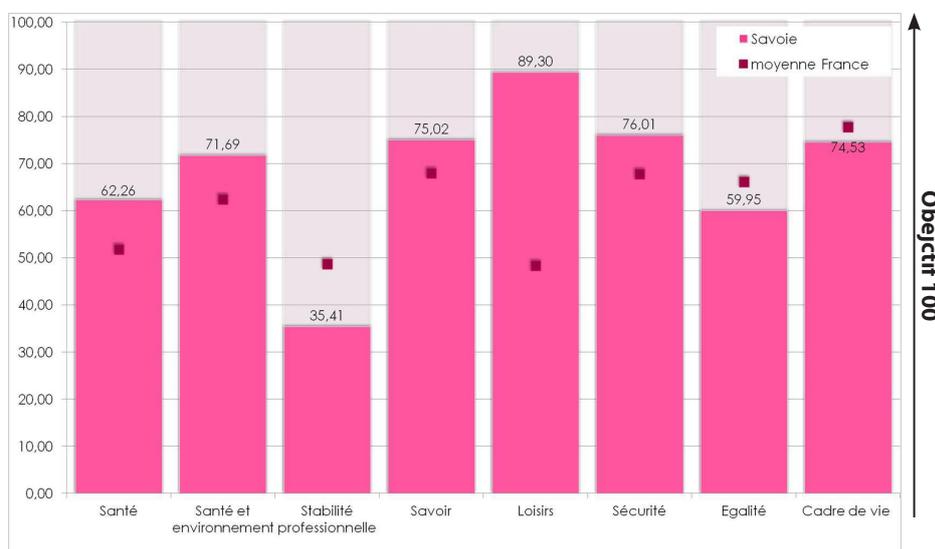
Economique : favoriser l'insertion dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

LE DÉPARTEMENT FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS À TOUS LES AGES DE LA VIE

L'indice de bien-être humain : 69,8 (Moyenne des départements : 64,7/100)

L'indice de bien-être repose sur des indicateurs liés à la santé, l'éducation, le sport, l'égalité femme-homme, le cadre de vie et la sécurité.

La Savoie dispose, par rapport à la moyenne des départements, d'un bon indice de bien-être humain.



Les points forts du territoire :

- ∞ Des savoyards en **bonne santé** : espérance de vie importante, faible obésité, peu de suicide, faible consommation de psychotrope,
- ∞ Un nombre important de **brevets déposés** et un **faible taux d'illettrisme**.
- ∞ Des savoyards **sportifs**.
- ∞ **Un territoire sûr** : des taux d'homicides et d'accidents de la route moins importants que la moyenne nationale.
- ∞ Des **taux de pauvreté** et de personnes au RSA plus faibles que la moyenne.

Une précision :

Le score faible en matière de "stabilité professionnelle" s'explique par la structure de l'emploi en Savoie : l'activité touristique du territoire nécessite de nombreux travailleurs saisonniers.

Un élément de progression :

La **parité** dans les instances politiques et **l'égalité salariale** entre les hommes et les femmes.

Une limite de l'indicateur :

La difficulté à obtenir des données comparables à l'échelle départementale en matière de culture : cette dimension n'est donc pas mesurée cette année.

LES ACTIONS PHARES 2014 EN MATIÈRE D'ÉPANOUISSEMENT

- ⊙ Le Département réalise ... une étude ethnologique sur les logements ouvriers et la place de l'industrie à Ugine (DAPM)
- ⊙ Le Département aide ... les établissements d'enseignement artistiques (DDC)
- ⊙ Le Département réalise ... quatre plans sports (DE)
- ⊙ Le Département réalise ... les Jeudis de l'été en Savoie (DE)

L'AGENDA DD 2014

| | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|
| Juillet Publication d'un livre sur l'histoire de l'Institut des jeunes sourds de Chambéry, réalisé par un auteur sourd (DAPM) | Septembre Ouverture du premier point d'arrêt accessible du réseau départemental (DTD) | Septembre Publication d'un dossier pédagogique sur le centenaire de la Première guerre mondiale (DAPM) | Octobre Semaine bleue (Semaine nationale des retraités et personnes âgées) (DT Tarentaise - Vanoise) | 2 et 20 octobre Lancement du livret Prévention des risques professionnels dans les collèges (DE DRH) | Hiver 2014-2015 Formation des agents de la DGAVS sur le thème : porter la culture dans le domaine social de la santé et de la jeunesse (DDC-DGAVS) |
|---|---|--|--|--|--|

L'ACTION DÉPARTEMENTALE

La virtualisation des richesses du patrimoine savoyard

Les efforts de conservation et de collecte menés par les services du Département n'ont de sens que si les résultats sont accessibles au plus grand nombre. Aussi, le Département a engagé en 2014 la virtualisation des informations et collections. Cela passe par :

- ✓ l'accroissement de la diffusion des archives sur Internet : en 2013, 28 millions de "vues" sur le site des archives départementales ont été recensées,
- ✓ la création d'un portail internet d'accès aux ressources du territoire en matière de patrimoine,
- ✓ la mise en ligne sur internet d'un système d'information géographique du patrimoine, avec une première thématique disponible sur les usages industriels, thermaux et artisanaux de l'eau.

Ces actions de promotion et de diffusion assurent le rayonnement du patrimoine savoyard, véritable lieu d'échange et de rencontre, et vecteur du développement économique, touristique et local.

Un plan culture et lien social

L'objectif de la politique culturelle du Département est l'accès aux arts et à la culture pour le plus grand nombre. Au-delà des actions déjà conduites, l'Assemblée départementale a choisi de développer une approche envers les publics les plus fragiles. Ainsi, la Direction du développement culturel (DDC) et la Direction générale adjointe à la vie sociale (DGAVS) mettent en place une réflexion permettant une meilleure articulation et complémentarité entre les politiques culturelles, et les politiques sociales, médicosociales et sanitaires, autour de 3 axes :

- ✓ l'élaboration d'un plan "Culture et lien social", adopté en mai 2014,

- ✓ la réalisation concrète d'actions avec les Délégations territoriales, comme par exemple l'aménagement des locaux de la Délégation Territoriale d'Aix-les-Bains, en lien avec une compagnie de danse Hip Hop et une école d'art locales,
- ✓ la mise en place d'une journée de formation à destination des travailleurs sociaux sur la thématique « Culture et lien social : comment collaborer ? ».

La redéfinition de la politique jeunesse

Depuis 15 ans, la Savoie a mis en place une politique volontariste autour de la jeunesse. Aujourd'hui, dans le cadre de CAP Savoie, la Direction de l'Éducation engage un bilan de cette politique, pour mieux l'adapter au contexte de 2014. Ce bilan est participatif. Les consultations ont été entreprises avec les élus, les partenaires institutionnels, les associations, mais aussi en interne. Cette réflexion devrait aboutir fin 2014.



L'intégration de critères de durabilité dans les travaux du futur musée Savoisien.

Dans le cadre de la conception de l'exposition du futur Musée Savoisien, les services de la Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées ont travaillé pour améliorer le confort d'usage pour tous : enfants, personnes handicapées, poussettes, ... afin que tous puissent profiter pleinement de l'exposition. De plus, une attention est portée sur les matériaux utilisés, qui doivent être durables dans le temps, et si possible locaux.

Par ailleurs, les réserves du musée sont construites à partir des principes du développement durable. Au-delà de l'impact positif pour la planète (baisse des émissions de gaz à effet de serre) et pour le budget du département (baisse des frais de fonctionnement à long terme), ces principes sont une garantie de sécurité pour la conservation des collections.

Et en interne, la mise en place d'une politique de prévention des risques psychosociaux

Troubles de la concentration, du sommeil, dépression... Un nombre grandissant de salariés en France déclarent souffrir de symptômes liés aux risques psychosociaux. Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Aussi, en 2014, la Direction des ressources humaines (DRH) lance une politique de prévention des risques psychosociaux. L'enjeu de la première étape de diagnostic est d'identifier les éléments qui sont sources de stress pour les agents dans les situations de travail. Cette étape permet de comprendre sur quels facteurs il est important d'agir pour améliorer les conditions de travail des agents au-delà des aspects matériels.

Parallèlement, en matière de pénibilité au travail, la DRH a réalisé des études ergonomiques pour mieux connaître les sources de pénibilité dans les collèges et y remédier.

De plus, elle va procéder à une adaptation des formations pour limiter la pénibilité sur les postes techniques (collège, route).

QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2015

- Réaliser une étude ethnologique sur les usages du franco-provençal (Musée Savoisien) et la transmission des savoirs (DAPM)
- 2-4 juillet 2015 : participer au colloque des archivistes de l'arc alpin sur les sources d'histoire concernant l'évolution des paysages (Lausanne) (DAPM)
- Créer une cérémonie d'ouverture pour les championnats du monde d'aviron, en impliquant les associations et la population locale (DDC)
- Associer les Communes, via la Fédération des Maires, à la mise en place des projets d'éducation artistique et culturelle aux côtés du Département (DDC)
- Former les élus et les professionnels des musées sur les outils de mise en valeur du patrimoine : cycle international organisé avec le Département de la Haute-Savoie et la Vallée d'Aoste (DAPM)
- Développer l'accessibilité des points d'arrêts du réseau départemental (DTD)

Le Département réalise... une étude ethnologique sur les logements ouvriers et la place de l'industrie à Ugine

PILOTE : Musée Savoisien - Direction des archives, du patrimoine et des musées

Le contexte

Le Musée Savoisien est le musée départemental d'histoire et des cultures de Savoie. À l'initiative du Département de la Savoie, il sera bientôt rénové et présentera au public un nouveau parcours d'exposition. Ce renouveau implique de réaliser des recherches afin de nourrir les expositions au regard des évolutions économiques, sociales et culturelles des trente dernières années. Industrie, migration, tourisme... Autant de sujets à explorer pour comprendre l'histoire et les dynamiques de la société savoyarde. Dans ce contexte, comprendre l'industrialisation est apparu prioritaire et Ugine un terrain de recherche pertinent.

Le projet

Une étude historique et ethnosociologique a été confiée à Hannelore Girardot-Pennors, socio-anthropologue. L'objectif de cette étude est de savoir comment les ugiinois perçoivent les mutations de leur territoire ? Qu'est ce qui définit un « ugiinois » ? Quels rapports ont-ils avec l'usine ? Avec l'environnement et le paysage ?

Pour répondre à ces questions, en 2013, la socio-anthropologue a rencontré les habitants d'Ugine pour recueillir leurs mémoires collectives liées à l'usine. Au-delà des analyses historiques, son étude s'est basée sur des observations, des entretiens ou des échanges informels avec les ugiinois. Les résultats de cette étude ont été présentés aux habitants lors d'une soirée de restitution. Ils sont téléchargeables sur le site du Musée Savoisien, www.musee-savoisien.fr



Le Département a également commandé une étude photographique auprès d'Emmanuel Breteau, pour illustrer ce travail de recherche. Une exposition itinérante, "Ugine, c'est Inox et Rock'n Roll" a été conçue par les agents du Musée Savoisien. Elle est actuellement exposée dans la mairie d'Ugine.

Cette étude prolonge l'opération Ugine, Architecture et Industrie, conduite par la fondation FACIM en partenariat avec la Ville d'Ugine et Ugitech.

Les perspectives pour 2015

Le Musée va désormais utiliser cette étude pour enrichir les collections.

Cette étude pourrait également être utilisée par les partenaires qui le souhaitent pour compléter un diagnostic territorial (dans le cadre de politique de développement local ou de développement durable).



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : créer du lien entre les habitants, en les faisant participer à une étude collective.

Environnement : comprendre la perception de l'environnement et du paysage.

Economique : diagnostiquer l'impact économique, social, politique du développement industriel.

Gouvernance : faire participer les habitants à l'élaboration de leur "patrimoine".

Le Département aide... les établissements d'enseignements artistiques

PILOTE : Diapason - Direction départementale de la culture

BUDGET : 970 000 € + 225 000 € (Assemblée des Pays de Savoie)



Le contexte

Depuis 30 ans, le Département de la Savoie développe une politique d'aide aux établissements d'enseignements artistiques (EEA). L'Assemblée départementale a adopté le 3 décembre 2007 son schéma de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle, avec pour objectifs :

- le développement de l'accès à l'enseignement et aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre,
- la structuration culturelle des territoires,
- le soutien aux ressources culturelles et artistiques.

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Schéma ont été confiés à Diapason, un établissement public de coopération culturelle dédié à l'accompagnement de la politique culturelle du Département de la Savoie.

Le projet

On compte 24 Etablissements d'Enseignements Artistiques (EEA) en Savoie. Dans le cadre du suivi du Schéma départemental des enseignements artistiques, Diapason assure la coordination du réseau des EEA.

L'accompagnement des établissements d'enseignements artistiques se formalise par :

- **un appui financier** aux établissements
- **un appui technique et méthodologique** pour accompagner les évolutions pédagogiques des structures (conseil pédagogique départemental), leur ouverture au territoire en tant que pôle ressource, la formation des enseignants et des responsables de structures, le montage de projets (Brevet d'Etudes Musicales bi-départemental – BEM), et la mise en réseau des acteurs du territoire.

L'objectif est que les établissements d'enseignements artistiques deviennent des ressources culturelles sur le territoire, source de dynamisme économique, d'épanouissement personnel, de création de lien social et intergénérationnel.

Par exemple en 2014, Diapason a accompagné les structures via :

- une animation territoriale : aide à la formalisation de parcours artistiques (Avant Pays Savoyard, Bauges et Chautagne), participation à la réflexion sur la thématique de la mutualisation d'emplois (Maurienne), mise en réseau via un projet artistique partagé (Bassin Chambérien), ...
- un plan de formation : à destination des enseignants et des directeurs de structure (accueil de nouveaux publics, rédaction des projets d'établissement, etc.)

Les perspectives pour 2015

- Poursuivre l'accompagnement de l'évolution pédagogique et culturelle des structures,
- Mettre en place des formations communes avec la Haute-Savoie,
- Rédiger une charte de l'enseignement,
- Développer les projets intergénérationnels.

CHIFFRES CLÉS

- ∞ **328** enseignants dont 250 ETP
- ∞ **7 200** élèves inscrits dans les EEA (soit 7% contre 2,5 % de moyenne nationale)
- ∞ **25 275** personnes concernées par une action hors les murs, dont 18475 scolaires



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : promouvoir la culture pour tous ; créer du lien sur le territoire, entre les habitants, entre les générations ; développer les réseaux professionnels.

Environnement : dans le cadre du développement des bassins d'emplois, limiter les déplacements routiers.

Economique : consolider l'emploi local, accroître l'attractivité et le dynamisme économique des territoires.

Le Département réalise... 4 plans sports

PILOTE : Direction de l'éducation

Le contexte

L'ambition du Département est de proposer des dispositifs permettant aux collégiens savoyards de découvrir leur territoire au travers des spécificités géographiques, en axant les activités sur les sports de nature qui font l'identité de la Savoie dans la pratique sportive, événementielle et touristique.

Pour ce faire, le Département a progressivement mis en place 4 plans depuis l'année 2005.

Le projet

Les deux plans ski s'inscrivent dans l'Education physique et sportive (EPS) sous forme d'enseignement obligatoire, les plans montagne et nautique relèvent d'une démarche pluridisciplinaire et spécifique.

Ces 4 plans sont ouverts aux 47 collèges de la Savoie, sur la base du volontariat.

L'organisation de ces dispositifs s'appuie sur un partenariat fort et multiple, autour de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, de centaines d'acteurs savoyards.

Depuis leur création, l'enveloppe financière des plans représente 3 millions d'euros, dont 1/3 provient de crédits départementaux. 7 agents contribuent à leur animation.

Les perspectives pour 2015

Poursuite de la mise en œuvre dans les collèges.

CHIFFRES CLÉS

- ∞ 4 plans
- ∞ 10 800 élèves concernés
- ∞ 70% des élèves savoyards d'une même classe d'âge touchés par le Plan ski jeune alpin
- ∞ 85% des élèves savoyards d'une même classe d'âge touchés par le plan ski jeune nordique



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : permettre à tous l'accès au sport, promouvoir les pratiques sportives et la santé.

Environnement : sensibiliser à l'environnement et aux milieux naturels.

Economique : promouvoir l'activité touristique.

Gouvernance : mettre en place des partenariats avec les acteurs du territoire.

Le Département réalise... les Jeudis de l'été

PILOTE : Direction de l'éducation

BUDGET : 26 000€

Le contexte

Depuis 3 ans, le Département co-organise les jeudis de l'été avec le Comité départemental olympique et sportif (CDOS). Les objectifs de cette action sont notamment de valoriser les territoires, de créer du lien entre les acteurs du sport, de la culture et entre les jeunes, en s'appuyant sur les ressources locales. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan tourisme jeune du Département.

L'action est portée par un comité de pilotage comprenant le Département, le CDOS, la Caisse d'allocation familiale (CAF) et la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Le projet

En 2014, 4 journées ont été organisées sur les territoires.

Elles ont été conçues avec l'appui des partenaires (structures jeunesse, office du tourisme, mairie, association cantonale...) du territoire choisi.

320 jeunes savoyards de 11 à 17 ans ont participé aux Jeudis de l'été 2014. Pour ce faire, ils devaient être inscrits auprès d'une structure jeunesse du territoire, participante à l'événement. L'objectif est de mixer les groupes pour permettre aux jeunes des différents territoires de se rencontrer.

38 structures jeunesse sont investies dans ces journées. Les animateurs de chaque structure sont



mobilisés, le jour J, pour co-animer la manifestation. Le Département organise en amont une journée de préparation pour l'ensemble des animateurs. Il propose également des formations, comme par exemple sur la nutrition.

Le 6 novembre 2014, une réunion de bilan de l'action écoutée est organisée pour tirer les enseignements de l'année et préparer les Jeudis de l'année suivante.

Pour en savoir plus : <http://www.savoie.fr/6945-les-jeudis-de-l-ete.htm>

Les perspectives pour 2015

- Réfléchir à une articulation avec les championnats du monde d'aviron,
- Mobiliser de nouveaux partenariats en interne (Direction de la culture, de l'environnement) et en externe (Savoie Mont Blanc Tourisme...).

CHIFFRES CLÉS

- ∞ 4 journées
- ∞ 320 jeunes
- ∞ 38 structures jeunesse participantes
- ∞ 60 intervenants
- ∞ 13 comités sportifs
- ∞ 40 activités proposées



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : créer du lien entre les territoires de Savoie ; créer du lien entre les professionnels de la jeunesse, des sports et de la culture, ancrer l'action jeunesse dans le territoire.

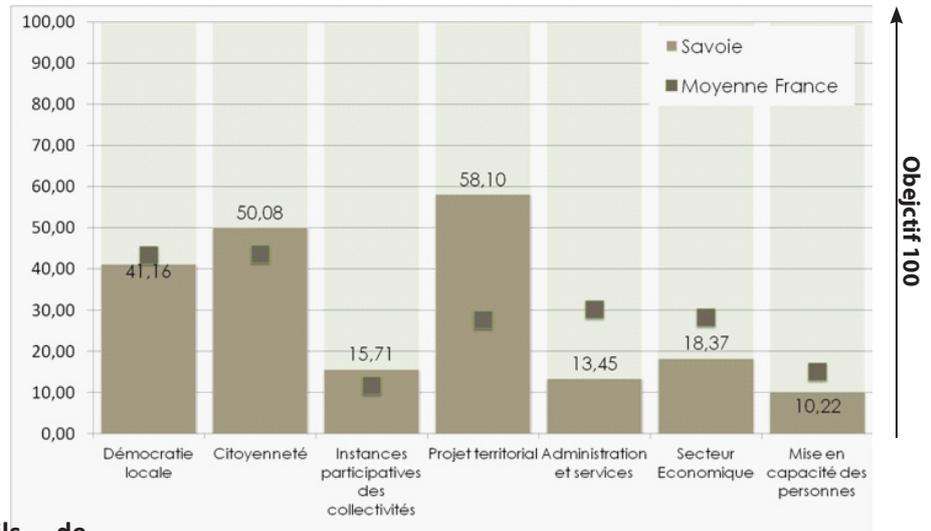
Environnement : sensibiliser à l'environnement ; mettre en place des transports groupés.

Economique : travailler avec les partenaires du territoire ; faire découvrir les pratiques sportives et culturelles pour promouvoir ensuite les usages individuels ; faire découvrir les territoires pour promouvoir le tourisme local.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance désigne avant tout une façon différente de prendre des décisions, avec une multiplication des lieux de décision et des acteurs associés. Moderniser l'action publique, privilégier la concertation et la médiation, gérer la pluralité d'intérêts parfois contradictoires, favoriser la mobilisation : la gouvernance est fondée sur le partenariat, l'interaction entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société.

L'indice de gouvernance : 29,5/100 (Moyenne des départements : 28,6/100)

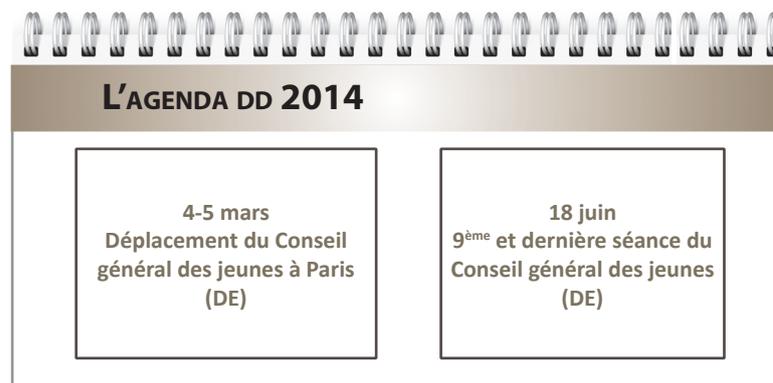


Les points forts :

- Des budgets moyens des conseils de développement élevés.
- Un territoire bien couvert en schémas de cohérence territoriale (SCOT), documents d'urbanisme qui visent à mettre en cohérence les politiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.
- Des villes relativement accessibles aux handicaps.
- Une sensibilisation au développement durable, dès le plus jeune âge, avec un nombre fort "d'éco-écoles".

Les points à améliorer :

- Peu de collectivités engagées dans une démarche agenda 21 reconnue par le ministère,
- Une faible visibilité du Département sur les réseaux sociaux, pas d'open data, ni de mise en ligne des délibérations du Département.
- Un faible pourcentage de villes labélisées "ville internet".
- Un secteur de l'économie sociale et solidaire encore peu développé.



LES ACTIONS PHARES 2014 EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

- ⊙ Le Département réalise la Récréa, un temps d'échange territorial de proximité pour les assistants familiaux d'Aix-les-Bains.

QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2015

- Faire participer les bénéficiaires du RSA aux équipes pluridisciplinaires et au groupe ressource. (DT Maurienne)
- Organiser une formation « Animation des groupes ressources d'utilisateurs du RSA » (DRH)

Le Département réalise... la Récréé, un temps d'échanges territorial de proximité pour les assistants familiaux d'Aix-les-Bains

PILOTE : Délégation territoriale d'Aix-les-Bains



Le contexte

Le territoire d'Aix-les-Bains compte 45 assistants familiaux, qui accueillent de façon permanente des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans, à leur domicile, moyennant une rémunération du Département.

Depuis 2005, ce métier a connu des modifications importantes, avec notamment la création d'un Diplôme d'Etat et la mise en place de formations qui ont conduit à une professionnalisation des assistants familiaux. Ces salariés font partie intégrante de l'équipe pluriprofessionnelle chargée de la prise en charge des jeunes qui sont confiés au Département.

Pour créer du lien avec ces salariés, isolés de part leur fonction à domicile, pour les soutenir dans leur rôle d'accompagnement des jeunes et pour les appuyer dans leur parcours de professionnalisation, la Délégation territoriale d'Aix-les-Bains a remis au goût du jour un temps d'échange convivial : "la Récréé".

Le projet

Ce groupe, qui se réunit une fois par trimestre, a des objectifs multiples. Il s'agit d'abord pour les agents du Département de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques. Cela permet de lutter contre l'isolement professionnel des assistants familiaux, mais aussi d'aborder les difficultés qu'ils rencontrent et d'acquérir des compétences nouvelles. Ces échanges créent des liens entre les assistants familiaux, mais aussi avec l'équipe de la délégation territoriale et les services centraux.

Les avancées en 2014

Progressivement cette année, les échanges se sont organisés à partir d'un support : la charte des enfants accueillis chez les assistants familiaux. Ce document interne au Département, créé en 2007, décrit toutes les étapes de l'accueil des enfants.

En 2014, les assistants ont travaillé durant 3 séances sur cette charte. Le but n'est pas de réécrire le document, mais de voir comment le décliner concrètement sur le territoire. Ce travail s'est terminé en octobre. Il a permis d'identifier des pistes de travail pour l'année prochaine.

Une réussite : la forte participation des assistants familiaux. Sur les 45 assistants familiaux sur le territoire, entre 25 et 30 sont présents à chaque réunion.

Les perspectives pour 2015

- poursuivre ces temps d'échanges,
- inviter un ou plusieurs élus locaux à ces temps de « Récréé »,
- continuer le travail de définition de la place des assistants familiaux dans les prises en charge et sur leur intégration dans l'équipe pluridisciplinaire.

Une piste de progrès pour toucher davantage d'agents : prévoir des modalités de garde des enfants pendant les temps de formation et de Récréé.



En quoi ce projet contribue-t-il au Développement durable ?

Dans quelle mesure le projet intègre-t-il les différentes facettes du développement durable ? Cette réflexion a pour but de faire monter progressivement les projets en qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Social : créer du lien entre les agents, lutter contre l'isolement professionnel, gagner en compétences collectivement.

Economique : renforcer les capacités d'accueil familial et donc limiter les placements plus coûteux en institution.

| | |
|--------|--|
| ADEME | Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie |
| APS | Assemblée des Pays de Savoie |
| APTV | Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise |
| ASDER | Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables |
| C3E | Communes efficaces en économie d'énergie |
| CBE | Comité de bassin d'emploi |
| CE | Centre d'exploitation |
| CEE | Certificat d'économie d'énergie |
| CHSCT | Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail |
| CRPF | Centre régional de la propriété forestière |
| CTP | Comité technique paritaire |
| CTS | Contrat territorial de Savoie |
| DBMG | Direction des bâtiments et des moyens généraux |
| DD | Développement durable |
| DDCS | Direction départementale de la cohésion sociale |
| DDCSPP | Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (Etat) |
| DE | Direction de l'éducation |
| DEP | Direction de l'environnement et du paysage |
| DGAVS | Direction générale adjointe à la vie sociale |
| DOB | Débat d'orientation budgétaire |
| DR | Direction des routes |
| DREAL | Délégation régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement |
| DRH | Direction des ressources humaines |
| DSI | Direction des systèmes informatiques |
| DT | Délégation territoriale |
| DTD | Direction des transports départementaux |
| ENS | Espace naturel sensible |
| FSL | Fonds de solidarité pour le logement |
| GES | Gaz à effet de serre |
| IAE | Insertion par l'activité économique |
| IRSTEA | Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture |
| ONF | Office national des forêts |
| PCET | Plan climat énergie territorial |
| PDALPD | Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées |
| RSA | Revenu de solidarité active |
| SRCE | Schéma régional de cohérence écologique |